
Commission économique pour l'Europe
Comité de l'énergie durable
Groupe d'experts sur la gestion des ressources
Onzième session
Genève, 22-25 septembre 2020
Point 18 de l'ordre du jour provisoire
Adoption des conclusions et recommandations

Traduction Non Officielle

PROJET de conclusions et recommandations découlant de la onzième session du Groupe d'experts sur la gestion des ressources¹

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe d'experts sur la gestion des ressources a déclaré que les circonstances sans précédent causées par la pandémie de COVID-19 avaient entraîné le report de la onzième session au 22-25 septembre et dans un format différent et réduit en collaboration avec le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables. Le Groupe d'experts a décidé de reporter les discussions sur les points 4 et 15 à la douzième session et a adopté son ordre du jour (ECE/ENERGY/GE.3/2020/1).

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Bureau

2. Le mandat de l'actuel Bureau du Groupe d'experts devait expirer à la clôture de la onzième session. Cependant, compte tenu de la situation extraordinaire causée par le COVID-19, le Groupe d'experts a décidé de prolonger le mandat de l'actuel Bureau jusqu'à la clôture de la douzième session en 2021 et d'élire les nouvelles candidatures aux postes de vice-présidents, notamment M. Viktor Babashev (Kazakhstan) et MJU Jianhu (République populaire de Chine), du Bureau avec effet immédiat.

3. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le travail et la contribution de tous les membres dans ces circonstances difficiles.

Point 5 de l'ordre du jour: Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.

4. Le Groupe d'experts a noté que le thème de la soixante-neuvième session de la Commission économique pour l'Europe en 2021 est l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles. Le Groupe d'experts a observé que ce thème était aligné sur ses travaux et ses objectifs et a convenu de soutenir cette réunion, en particulier en ce qui concerne l'élaboration des instruments pertinents des Nations Unies nécessaires à des réformes socio-économiques efficaces. Le Groupe d'experts a également soutenu l'élaboration et le déploiement de la CCNU et de l'UNRMS en tant que kit d'outils pour soutenir la gestion des ressources nécessaires pour atteindre les ODD. Il a noté l'importance de coopérer à ce sujet avec les autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable.

Point 6 de l'ordre du jour: Décision 2004/233 du Conseil économique et social.

5. Le Groupe d'experts a approuvé le projet de texte de la décision 2004/233 mise à jour du Conseil économique et social des Nations Unies sur l'application mondiale de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) (EGRM-11/2020/INF.2) et a convenu d'inviter le Comité de l'énergie durable et

¹ Ces projets de conclusions et recommandations ont été élaborés par le Bureau du Groupe d'experts et ne visent en aucune manière à préjuger des débats de la onzième session, mais plutôt à fournir un projet de texte qui sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement de la réunion..

le Comité exécutif à examiner soumettre le projet de décision révisée sur la CCNU à l'ECOSOC pour examen et approbation éventuelle.

Point 7 de l'ordre du jour : Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de la promotion de l'action dans les domaines interdépendants que sont l'alimentation, l'énergie et l'eau.

6. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail sur la réalisation des objectifs de développement durable et a demandé de poursuivre l'élaboration de spécifications détaillées, de directives et de meilleures pratiques sur l'utilisation efficace de la CCNU et de l'UNRMS pour le développement durable, en tenant compte des valeurs mondiales, des circonstances régionales, des priorités et besoins de gestion des ressources à l'ère des mégadonnées et de l'intelligence artificielle (ECE/ENERGY/GE.3/2020/7).

Point 8 de l'ordre du jour : Moyens de promouvoir l'énergie durable

7. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le document «Moyens de promouvoir l'énergie durable - recommandations politiques du Groupe d'experts de la gestion des ressources» (ECE/ENERGY 2020/10) établi par le Bureau du Groupe d'experts et soumis à la vingt-neuvième session du Comité de l'énergie durable.

Point 9 de l'ordre du jour : Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du système des Nations Unies pour la gestion des ressources

8. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le travail du Groupe consultatif technique visant à coordonner les activités de tous les groupes de travail sectoriels du Groupe d'experts et a recommandé qu'il continue de fournir un soutien technique au développement de la CCNU et de l'UNRMS et à son application, en particulier pour soutenir la reprise verte dans la situation post-COVID.

(a) Révision de la CCNU

9. Le Groupe d'experts a noté que la mise à jour de la CCNU publiée à la fin de 2019 (ECE Energy Series Number 61 et ECE/ENERGY/125) avait optimisé le langage pour qu'il convienne à toutes les ressources, tandis que le système de classification lui-même est resté fondamentalement inchangé. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe consultatif technique de faciliter la mise à jour mineure nécessaire dans les spécifications et les notes d'orientation afin d'être entièrement aligné sur le Update de la CCNU 2019.

(b) Développement de l'UNRMS

10. En reconnaissant le rôle clé de la gestion durable des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable et répondant à la Décennie d'action des Nations Unies 2020-2030, le Groupe d'experts a recommandé le développement accéléré du Système de gestion des ressources des Nations Unies, sur la base des objectifs, des exigences, des utilisateurs, des grandes lignes et de la voie à suivre, comme le montre la note conceptuelle (ECE/ENERGY/GE.3/2020/5).

(c) Minéraux

11. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les travaux du Groupe de travail sur les minéraux et les progrès réalisés pour élaborer les spécifications et les lignes directrices pour l'application de la CCNU aux minéraux et a demandé que le projet de document soit finalisé et soumis aux consultations publiques. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les études de cas sur la transition de la Norme nationale de la Classification de la République populaire de Chine pour les ressources/réserves de combustibles solides et de matières premières minérales (GB/T 17766-1999) et de la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2020/9). Les travaux d'élaboration d'études de cas dans la région nordique ont été notés avec satisfaction (ECE/ENERGY/GE.3/2020/10).

(d) Pétrole

12. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les travaux du Groupe de travail sur le pétrole et les progrès réalisés dans l'élaboration des spécifications et des lignes directrices pour l'application de la CCNU aux projets pétroliers et a demandé que le projet de document soit finalisé et soumis à des consultations publiques. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction l'étude de cas sur la transition de la Norme nationale de la Classification de la République populaire de Chine pour les ressources/réserves pétrolières (GB/T 19492-2004) à la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2020/8).

(e) Sources d'énergie renouvelables

13. Suite à la session conjointe organisée avec le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables, le Groupe d'experts:

- i. A noté les avantages de la classification et de la gestion normalisées des ressources d'énergie renouvelable, notamment: le suivi des étapes communes par les développeurs de projets; surveillance harmonisée des pipelines de projets par les gestionnaires de portefeuille des services publics et des sociétés énergétiques intégrées; disposer d'informations améliorées sur les échéances et les risques des projets pour les investisseurs, les banques et les régulateurs; et des informations directement comparables sur les ressources potentielles pour les décideurs..
- ii. A noté que l'utilisation de classifications normalisées des ressources, y compris les jalons communs des projets et les rapports harmonisés, promet de réduire les coûts de transaction tout en améliorant la qualité de l'information partagée entre les entreprises et les gouvernements et a en outre noté l'importance de cette mesure dans la reprise verte post-COVID-19.
- iii. A noté qu'il importait de tester plus avant la classification des projets d'énergie renouvelable à l'aide de la CCNU et a convenu de faciliter des études de cas ou des projets pilotes par les États membres de la CEE en coopération avec le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables pour présentation à sa douzième session.
- iv. Invité un membre du Bureau du Groupe d'experts sur les énergies renouvelables à se joindre au Groupe de travail sur les énergies renouvelables.
- v. Convenu de travailler avec le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables pour préparer et publier une étude conjointe sur les avantages et les défis pour les gouvernements qui appliquent la CCNU aux projets et aux ressources en matière d'énergie renouvelable. Une telle étude permettrait de mettre en évidence l'alignement de la CCNU avec les Objectifs de développement durable.
- vi. A demandé au secrétariat de faciliter la coordination avec le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables.

- vii. Noté avec satisfaction les travaux de son groupe de travail sur les énergies renouvelables et en particulier l'approbation des spécifications pour l'application de la CCNU à l'énergie solaire (ECE/ENERGY/2019/15) et à l'énergie éolienne (ECE/ENERGY/2019/16) par le Comité du développement durable à sa vingt-huitième session.
- viii. A demandé au Groupe de travail de poursuivre ses travaux d'élaboration de projets de spécifications pour l'hydroélectricité et l'énergie marine.

(f) Ressources en combustible nucléaire

14. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction la préparation du projet de rapport sur l'Application de CCNU et UNRMS : le rôle de l'énergie nucléaire dans le développement durable - voies d'entrée (EGRM-11/2020/INF.5) par le Groupe de travail sur les ressources en combustible nucléaire. Le Groupe d'experts a prié le Groupe de travail sur les ressources en combustible nucléaire de soumettre le projet de rapport à la consultation publique et de finaliser le rapport sur la base des observations reçues, et de diffuser davantage le rapport pour une plus large utilisation. À la suite de l'examen de la note conceptuelle sur la gestion intégrée du cycle de vie des ressources en combustible nucléaire pour l'énergie durable (ECE/ENERGY/GE.3/2020/7), le Groupe d'experts a prié le Groupe de travail sur les ressources en combustible nucléaire de préparer le rapport complet en consultation avec toutes les parties prenantes concernées.

(g) Projets d'injection

15. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe de travail d'actualiser et/ou d'élaborer des spécifications, des directives et des études de cas pour l'application de la CCNU et de l'UNRMS aux projets d'injection.

(h) Ressources d'origine anthropique

16. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les travaux du Groupe de travail sur les ressources anthropiques et a prié le Groupe de travail d'appuyer l'élaboration d'études de cas pour l'application de la CCNU et de la UNRMS aux ressources anthropiques.

(i) Ressources en eaux souterraines

17. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les travaux du Groupe de travail sur les ressources en eau souterraine et a prié le Groupe de travail d'appuyer l'élaboration de spécifications pour l'application de la CCNU et de la UNRMS aux ressources en eau souterraine .

(j) Aspects commerciaux et rapports financiers

18. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le projet de document «UNFC applied to Commercial Assessments – Update» (ECE/ENERGY/GE.3/2020/5) et a demandé au Groupe de travail commercial de finaliser le document.

(k) Qualifications des personnes compétentes et des évaluateurs

19. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le travail de l'Équipe spéciale pour les personnes compétentes et les progrès réalisés dans la mise à jour des notes d'orientation sur les exigences des personnes compétentes et les qualifications des évaluateurs et a demandé que la documentation révisée conforme aux principes de la CCNU et de la UNRMS soit élaborée.

(l) Autres applications potentielles

20. Le Groupe d'experts a recommandé que, sous réserve de l'identification des volontaires et des fonds extrabudgétaires, des sous-groupes soient créés afin d'étudier l'applicabilité de la CCNU et de l'UNRMS à d'autres ressources telles que le méthane des mines de charbon et l'énergie provenant des déchets.

Point 10 de l'ordre du jour : Prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans la CCNU et de l'UNRMS

21. Le Groupe d'experts a pris note du projet de document « Principes de la classification des ressources » (ECE/ENERGY/GE.3/2020/3) et a recommandé que les orientations fournies soient utilisées dans l'application du FNUC. Le Groupe d'experts a pris note du projet de document mis à jour « Guidance for social and environmental considerations for UNFC » (EGRM-11/2020/INF.4) et a recommandé que les directives soient finalisées et que les directives recommandées soient utilisées dans l'application de la CCNU.

Point 11 de l'ordre du jour : Application de la CCNU dans divers contextes géographiques

22. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés par l'initiative « UNFC Europe » visant à harmoniser la classification et la gestion des matières premières au niveau de l'UE dans le cadre de l'Initiative sur les matières premières de la Commission européenne. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés par l'initiative « UNFC Afrique » visant à développer le Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques de la CCNU (UNFC-AMREC) aligné sur la vision minière en Afrique sous la direction du Groupe de travail AMREC de la Commission de l'Union africaine.

Point 12 de l'ordre du jour : Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour la mise en œuvre de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le développement du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

23. Le Groupe d'experts a noté l'intérêt de créer des centres d'excellence nationaux et/ou régionaux sur la gestion durable des ressources dans le monde entier sur la base de la CCNU et de l'UNRMS, avec le soutien technique de la CEE.

24. Le Groupe d'experts a approuvé le texte du document « Critères de désignation des centres internationaux d'excellence en gestion durable des ressources (ICE-SRM) et le mandat de l'ICE-SRM (EGRM-11/2020/INF.3).

25. Le Groupe d'experts a noté avec appréciation les projets extrabudgétaires en cours qui appuient l'application de la CCNU, en particulier : a) Améliorer les capacités nationales des pays d'Asie centrale pour harmoniser et mettre en œuvre le système international applicable de classification et de gestion durable des ressources énergétiques et minérales (financé par la Fédération de Russie); b) Gestion intégrée des ressources énergétiques et hydriques à l'appui du développement durable en Europe du Sud et en Asie Centrale (financé par le Compte des Nations Unies pour le développement).

Point 13 de l'ordre du jour: Femmes et diversité dans la gestion des ressources.

26. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction la création du Groupe de travail sur les femmes dans la gestion des ressources afin de promouvoir les avantages positifs de la diversité et de l'inclusion dans la gestion des ressources.

27. Le groupe d'experts a noté que les femmes ont un rôle important à jouer dans l'application efficace des instruments pertinents des Nations Unies relatifs à la réglementation des émissions mondiales des émissions mondiales de gaz à effet de serre, de l'énergie internationale, du transport de CO₂ et des interconnexions sectorielles et dans la coordination avec d'autres groupes d'experts sur des approches alternatives et plus intelligentes la gestion des ressources.

Point 14 de l'ordre du jour: Formation et sensibilisation.

28. Le Groupe d'experts a recommandé l'organisation d'une session d'éducation et de formation sur la CCNU et l'UNRMS le premier jour de la douzième session.

Point 16 de l'ordre du jour: Plan de travail pour 2018-2019 et plan de travail pour 2020-2021

29. Le Groupe d'experts a noté qu'il avait mis en œuvre avec succès son plan de travail pour 2018-2019. Le groupe d'experts a noté que la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021 progresse malgré la situation difficile causée par le COVID-19.

Point 17 de l'ordre du jour: Questions diverses

30. À l'issue d'un débat et d'un examen attentif et compte tenu de l'élargissement du champ d'application de la CCNU et du développement de l'UNRMS, le Groupe d'experts a convenu que sa douzième session devait se dérouler sur cinq jours, y compris une session d'éducation et de formation sur la CCNU et l'UNRMS, mais avec la possibilité de réduire le nombre total de jours en fonction des points de l'ordre du jour requis.

Point 19 de l'ordre du jour : Adoption du rapport et clôture de la session

31. Le rapport de la réunion a été adopté sous réserve de toute révision et mise en forme nécessaires.
